



LUTTE ANTITERRORISTE

NOUVEAU BILAN DU MDN

Page 16

BOURSE DE L'ÉTUDIANT

**ELLE SERA
REVUE
À LA HAUSSE**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5099 | Jeudi 12 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

IMMIGRATION CLANDESTINE

**UN RÉSEAU
DÉMANTÉLÉ**

Page 16

INONDATIONS AU SUD DU PAYS

LES MESURES D'URGENCE DU GOUVERNEMENT

Page 3



**LA PALESTINE SIÈGE POUR LA PREMIÈRE FOIS PARMIL
LES ÉTATS À LA 79E SESSION DE L'AG DE L'ONU**

■ **RECOURS DE HASSANI CHERIF ET AOUCHICHE**

**LA COUR
CONSTITUTIONNELLE
NOMME DEUX GROUPES
DE TRAVAIL**

Page 3

■ **ENVOYÉE SPÉCIALE ET CONSEILLÈRE DU
PRÉSIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON**

**TEBBOUNE REÇOIT
ANNE-CLAIRE LEGENDRE**

Page 2

■ **CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOU**

**LA DGCP SENSIBILISE AUX
RISQUES DES PÉTARDS**

Page 4



HISTORIQUE !

Page 2

LA PALESTINE SIÈGE POUR LA PREMIÈRE FOIS PARMIS LES ÉTATS À LA 79^E SESSION DE L'AG DE L'ONU

Historique !

Au moment où les Palestiniens continuent de se faire massacrer par dizaines de milliers à Ghaza, et par centaines en Cisjordanie, cette cause, juste et noble, n'en vient pas moins d'enregistrer une belle et décisive victoire sur le plan diplomatique.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU s'est ouverte le mardi 10 septembre 2024 à New York, rapporte un correspondant de l'agence TASS se trouvant sur place. Elle se terminera par une semaine de haut niveau du 24 au 30 septembre, qui réunira des dirigeants et des ministres des Affaires étrangères du monde entier pour présenter leur vision de la situation internationale et définir les moyens de relever les défis mondiaux. La délégation russe sera dirigée par le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. La présence des représentants de la Palestine, qui ont obtenu un siège dans la salle de l'Assemblée générale à côté des États membres de l'ONU, peut être considérée comme un moment historique. Cela a été rendu possible par une résolution de l'Assemblée générale adoptée le 10 mai 2024. La Palestine pourra inscrire ses représentants sur la liste des orateurs lors des réunions sur les questions relatives au Moyen-Orient, proposer des amendements et faire des propositions de procédure au nom d'un groupe de pays. Cependant, la Palestine reste un État observateur et n'a donc pas le droit de vote à l'Assemblée générale, et ses représentants ne peuvent pas se présenter aux élections des organes de l'ONU. Le combat pour l'indépendance totale de la Palestine, qui perdure depuis 70 longues et interminables années, se poursuivra donc. Jusqu'à la victoire finale. Les massacres de masse à Ghaza de la part de l'entité israélienne, entamés en date du 8 octobre passé, ont déjà fait pas moins de 41.200 morts et 94.925 blessés dont plus de 70 % sont des femmes et des enfants.

Gel de la participation de l'entité sioniste à l'ONU

La Ligue arabe a décidé d'entamer des procédures de gel de la participation de l'entité sioniste à l'ONU.



Les ministres arabes des Affaires étrangères, réunis mardi au Caire, ont décidé d'entamer des procédures de gel de la participation de l'entité sioniste aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies pour non-respect des buts et principes de la Charte onusienne, manquement à ses engagements auprès de l'ONU, ainsi que pour la menace qu'elle représente pour la paix et la sécurité internationales.

Une décision pour laquelle l'Algérie a toujours plaidé

A cet égard, le groupe des ambassadeurs arabes à New York a été chargé de soumettre une demande de gel de la participation de l'entité sioniste au président de l'Assemblée générale des Nations unies, et, à travers lui, à la Commission de vérification des pouvoirs, qui est nommée au début de la session de l'Assemblée générale, tout en œuvrant à mobiliser le soutien international nécessaire pour la concrétisation de cette démarche, notamment en s'appuyant sur l'avis consultatif historique émis par la Cour internationale de justice (CIJ), le 19 juillet 2024, qui stipule que les membres de la communauté internationale doivent prendre des

mesures concrètes pour mettre fin aux violations sionistes dans les territoires palestiniens occupés.

Cette décision du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères constitue une adhésion à la démarche pour laquelle l'Algérie n'a eu de cesse de plaider, par la voix du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, qui a appelé à plusieurs occasions, aussi bien au niveau de la Ligue arabe que dans le cadre de

l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à resserrer l'étau sur l'occupation sioniste dans les fora internationaux, notamment à l'ONU.

Le chef de l'ONU condamne

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné la frappe aérienne meurtrière de l'armée d'occupation sioniste contre une zone humanitaire présumée sécurisée, dans le sud de la bande de Ghaza.

« Je peux vous dire que le Secrétaire général est profondément alarmé par les pertes humaines continues à Ghaza », a déclaré mardi, Stéphane Dujarric, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, aux journalistes.

Il « condamne fermement » l'attaque aérienne perpétrée par l'entité Sioniste aujourd'hui contre une zone désignée par l'occupant pour les personnes déplacées à Khan Younès. « L'utilisation d'armes lourdes dans des zones densément peuplées est inacceptable », a-t-il ajouté.

Au moins 40 personnes sont tombées en martyres et des dizaines d'autres ont été blessées lors de frappes aériennes des forces sionistes mardi matin sur un camp de tentes à Khan Younès, dans la région d'al-Mawasi, que l'entité Sioniste a désignée comme « zone humanitaire » pour les civils déplacés à Ghaza.

Le service de défense civile de Ghaza a déclaré que les missiles des forces d'occupation sioniste avaient provoqué des cratères atteignant neuf mètres de profondeur dans la zone.

La guerre menée par l'entité sioniste contre Ghaza a, jusqu'à présent, fait 41 100 martyrs, pour la plupart des femmes et des enfants, et près de 94 800 blessés, selon les autorités sanitaires locales.

L. B.

L'ENVOYÉE SPÉCIALE ET CONSEILLÈRE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON

Tebboune reçoit Anne-Claire Legendre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'Envoyée spéciale et conseillère Afrique du Nord et Moyen-Orient du président français Emmanuel Macron, Mme Anne-Claire Legendre, indique un communiqué de la Présidence de la République.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, Mme Anne-Claire Legendre, envoyée spéciale et conseillère Afrique du Nord et Moyen-Orient du président français, Emmanuel Macron, qui était porteuse d'une lettre du président français à Monsieur le président de la République », lit-on dans le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

R. N.

MDN

29 kg de cocaïne saisis par l'ANP

Y a-t-il une tentative d'inonder le marché algérien de cocaïne ? Tout porte à le croire au vu des quantités saisies opérées, ces derniers temps, par les différents services de sécurité.

Dans son dernier bilan des opérations menées durant la période allant du 4 au 10 septembre par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire, le ministère de la Défense nationale fait état de la saisie de 29 kg de cocaïne.

Loin d'être la première. Il y a deux semaines, les mêmes services avaient

annoncé la saisie de plus de 69 kg de cocaïne. Une quantité venue s'ajouter aux 40,259 kg saisie durant la période allant du 14 au 20 août, et aux 5,6 kg saisis durant la première semaine du mois d'août, selon les bilans rendus publics par le ministère de la Défense nationale.

En somme, près de 150 kg de cocaïne en moins de deux mois. C'est dire le danger qui guette notre société. D'autant que dans son communiqué, le ministère de la Défense a révélé, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, l'arrestation de 46 narcotrafiquants, et la mise en

échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 5 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et la saisie de 138.533 comprimés psychotropes, ainsi que 10,81 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation.

Sur un autre registre, la même source indique qu'un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, alors que 4 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'ANP lors d'opérations distinctes à travers le pays.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste répondant aux initiales B.M alias Ishak s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^{ème} RM, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 04 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le pays », lit-on dans le communiqué.

R. N.

INONDATIONS AU SUD DU PAYS

Les mesures d'urgence du Gouvernement

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier ce mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée, en application des directives du président de la République, à l'examen des mesures de prise en charge des familles sinistrées lors des dernières inondations et procéder à leur indemnisation.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette réunion a permis d'examiner l'ensemble des mesures « pour achever en urgence l'inventaire des pertes et dommages causés par les inondations dans plusieurs wilayas du pays, avec une prise en charge immédiate des familles sinistrées, l'indemnisation des pertes, la restauration et la réhabilitation du réseau routier et des équipements publics endommagés en prévision de la rentrée scolaire et universitaire, ainsi que la garantie de la disponibilité des matières et produits de base dans les provinces sinistrées ».

Selon la même source, « le gouvernement a évacué et hébergé temporairement toutes les familles touchées, à l'abri de tout risque, et a répondu immédiatement à leurs besoins ».

Par ailleurs, indique le communiqué, « le gouvernement a achevé l'étude de l'avant-projet de loi de règlement du budget de l'année précédente, qu'il a examiné lors



de sa réunion du 7 août 2024 », et ce, conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances.

Le gouvernement a également suivi un exposé sur « la mise en œuvre de la stratégie, dans ses différentes dimensions, visant à améliorer la gestion des ports afin de réduire les délais de transit des marchandises importées par les ports, conformément aux instructions du président de la République données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 2 juin 2024 ».

Enfin, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 04/381 du 28 novembre 2004 définissant les règles de la circulation routière, qui vise à introduire plusieurs mesures pour améliorer la sécurité routière, renforcer la sécurité des personnes et des biens, ainsi que faciliter les procédures administratives pour les ressortissants algériens résidant à l'é-

tranger.

L'ANP au secours des sinistrés

Les éléments de l'Armée nationale populaire sont intervenus pour assister et prendre en charge les citoyens affectés par les inondations dans la wilaya de Béchar, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Suite aux inondations ayant affecté plusieurs régions du sud-ouest du pays, les unités de la 3^e Région militaire sont immédiatement intervenues et ont assisté les populations des zones les plus affectées par les pluies torrentielles », est-il mentionné.

La même source ajoute que « tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, à l'instar des équipes médicales qui se sont déplacées dans plusieurs zones du territoire de la Région, telles que Beni Ouenif, Boulaadam, Abadla, Beni Abbes, et la région d'Oul Laassel ».

K. H.

INONDATIONS, CRUES ET PLUIES DÉVASTATRICES

Comment le plan d'urgence climatique va fonctionner ?

Par Fayçal Abdelghani

Les dernières inondations qui ont été enregistrées au Sud témoignent que le bouleversement climatique s'inscrit à long terme. La prévention contre les risques majeurs et les catastrophes naturelles restent d'actualité d'autant que le plan d'urgence climatique est devenu la priorité des pouvoirs publics.

Des inondations qui font couler maisons et ponts, des crues à Tamanrasset et Béchar qui débouchent à des dizaines de morts et blessés parmi la population. Le premier bilan de ces dégâts causés durant ce mois de septembre renseigne sur les risques de ces catastrophes qui vont encore peser sur l'environnement et les habitants de ces régions. Le département de l'Intérieur avait installé il y a un an des cellules de veille et suivi du climat dans presque toutes les régions menacées par la résurgence de ces tempêtes et pluies orageuses pouvant impacter insidieusement les populations. Selon Abdelhamid Afra, délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur « l'Algérie a 865 sites inondables ou des zones à grande vulnérabilité climatique ». Une autre réalisation est celle de la car-

tographie numérisée du ministère de l'hydraulique. Selon ce ministère « cette carte qui met au point tous les endroits qui peuvent être envahis par des inondations et crues qui surgissent en automne ou en hiver ». Aucune ville n'est épargnée par ces risques qui mettent en péril certaines agglomérations et périphérie. Le département de Brahim Merad a activé ces derniers jours « le système d'alerte et de vigilance à travers des BMS, et des rapports quotidiens sur les éventuelles menaces climatiques en ce début d'automne ». Selon Bouzid Saâdi, expert en météo a indiqué dans une déclaration médiatique que « nous avons enregistré entre 150 et 200 mm de précipitations dans certaines régions ». Ce spécialiste souligne que « les orages vont s'atténuer progressivement. Cependant, l'ouest du pays connaît d'autres averses ». Cela n'exclut pas d'autres précipitations dans d'autres régions dont il faut prendre déjà les précautions. Actuellement et selon le ministère de l'hydraulique, il s'agit d'éliminer 300 points noirs des villes et campagnes que comptent le pays étant donné l'impact des dégâts qu'ils peuvent causer à terme. Des experts en météorologie et climatologie ont souvent averti sur les

pluies dont le taux dépasserait les 80mm et qui sont fatales pour certaines zones urbaines fragiles et aux constructions précaires qui sont les plus exposées à ces crues débordantes. Il est à rappeler qu'une autre expertise sur le climat indique que « les années à venir seront moins clémentes » avec une hausse des températures au-dessus de la normale avec des épisodes de sécheresse entre 3 semaines et 2 mois. Les pluies soudaines et orageuses peuvent suivre après une longue période caniculaire, ce qui va encore augmenter le risque du bouleversement climatique. Aujourd'hui, il y a une priorité à activer le plan d'urgence climatique qui a été mis au point il y a un an. Il consiste à actionner le plan d'assainissement à travers les derniers curages des avaloirs et réseaux de conduite d'eau dans l'ensemble des agglomérations urbaines. L'évaluation des stations d'épuration des eaux et des bassins de stockage pour les eaux potables ainsi que les passages de conduites pour les eaux souterraines. En résumé, ces actions s'imposent pour éviter qu'il y ait d'autres dégâts face à une météo capricieuse.

F.A.

RECOURS DE HASSANI CHERIF ET AOUCICHICHE

La Cour constitutionnelle nomme deux groupes de travail

Le directeur général des affaires juridiques et du contentieux constitutionnel par intérim auprès de la Cour constitutionnelle, Ahmed Ibrahim Boughari, a révélé hier soir la nomination de rapporteurs au sein de deux groupes de travail pour étudier les deux recours déposés auprès de la Cour, concernant les résultats préliminaires des élections présidentielles.

Dans une déclaration à la télévision nationale, M. Boughari a expliqué que le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a désigné des rapporteurs au sein de deux groupes de travail pour examiner les recours déposés par les candidats à la présidentielle du 7 septembre, Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouichiche.

M. Boughari a ajouté que « juste après la réception des deux recours, des groupes de travail ont été constitués pour commencer l'examen de tous les procès-verbaux et le comptage des voix, en attendant la réception du dernier procès-verbal de centralisation des résultats du vote, celui de la commission électorale des résidents à l'étranger. Ce n'est qu'alors que commencera le décompte du délai légal imparti à la Cour constitutionnelle pour annoncer les résultats définitifs de l'élection présidentielle, fixé à 10 jours ».

10^E CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES Une délégation du Conseil de la nation en Arménie

Une délégation du Conseil de la nation prend part à la 10^e Conférence mondiale des jeunes parlementaires (WCYP) qui se tiendra du 12 au 14 septembre 2024 à Erevan, capitale de l'Arménie.

Chargée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, la délégation est composée des sénateurs Hamza Bouhafes et Aissam Nechma, précise un communiqué de la chambre haute du Parlement. La conférence portera sur l'impact des crises sur les droits des jeunes et leur autonomisation socio-économique.

Tenue sous le thème « Éviter les générations perdues : préserver en toute circonstance l'éducation et l'emploi », la conférence vise à faire de l'éducation et de l'emploi des jeunes une priorité dans un contexte de crise mondiale, en cherchant des solutions pour éviter les générations perdues et garantir un accès continu à l'éducation et aux opportunités d'emploi pour tous les jeunes.

« La conférence fait partie d'une série de conférences organisées chaque année par l'Union interparlementaire (UIP) pour promouvoir la participation des jeunes parlementaires à la recherche de solutions appropriées aux différents défis auxquels le monde est confronté », a ajouté la même source.

La Conférence abordera plusieurs sujets, notamment, le « Compte à rebours pour l'horizon 2030 : Quels progrès dans l'éducation et l'emploi des jeunes ? », et les « Jeunes vies bouleversées : l'incidence des crises sur les droits et l'autonomisation socioéconomiques des jeunes », ainsi que « Ne laisser personne pour compte : offrir des perspectives d'éducation et d'emploi aux plus vulnérables et marginalisés ».

Notons que la Conférence a vocation à constituer une plateforme d'interactivité, de renforcement des capacités et de mise en réseau.

R.N.

CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAQUI

La DGCP sensibilise aux risques des pétards

À l'approche de la célébration de la naissance du Prophète (QSSL), la direction générale de la Protection civile intensifie ses efforts pour prévenir les accidents et incidents graves souvent liés à l'utilisation de produits pyrotechniques et de pétards. Cette période, marquée par la piété et le recueillement, est, malheureusement, aussi celle où les services de secours doivent faire face à des situations d'urgence qui mettent en péril la sécurité des citoyens, en particulier des enfants, des personnes âgées, des personnes malades, et des femmes enceintes.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans son communiqué rendu public hier, la DGPC rappelle que « chaque année, des incidents tels que des explosions de pétards, des incendies, et diverses nuisances sont recensés, causant des atteintes graves aux personnes et des dommages matériels importants. Les produits pyrotechniques, malgré leur interdiction, continuent de circuler sur les marchés parallèles, exacerbant les risques associés à leur utilisation ». Face à cette problématique, la Protection civile met en place une campagne de sensibilisation renforcée. Tout au long de la semaine précédant les

célébrations du Mawlid Ennabaoui, précise la DGPC, « des journées de sensibilisation sont organisées pour informer les citoyens des dangers liés aux produits pyrotechniques, aux pétards et aux bougies », visant « particulièrement les enfants et les jeunes, considérés comme les plus vulnérables. Les activités de sensibilisation se déroulent dans les mosquées avant la prière du vendredi, dans les espaces publics, les lieux de vente de ces produits dangereux, ainsi que sur les médias traditionnels et les réseaux sociaux ».

En parallèle, la Protection civile collabore avec les institutions publiques pour coordonner les efforts de prévention et assurer une couverture optimale. « Un appel est lancé aux parents pour qu'ils jouent un rôle actif dans la protection de leurs enfants. Le slogan de la campagne « La joie du Mawlid Ennabaoui est dans nos cœurs, et non avec un pétard entre nos mains », résume l'essence du message diffusé par la DGPC. Les recommandations de sécurité diffusées incluent des conseils précis « pour éviter les accidents liés aux pétards et aux bougies ». Les parents sont encouragés « à sensibiliser leurs enfants aux dangers des produits pyrotechniques, qui peuvent causer des blessures graves, des amputations, ou des incendies. Il est également recommandé de ne pas projeter ces produits sur des personnes, des véhicules, des stations-service, ou des habitations proches d'hôpitaux et de cliniques ». Concernant les bougies, des consignes de sécurité strictes sont établies par la DGPC : « elles doivent être placées sur des supports stables et non inflammables, éloignées des tentures et meubles, et manipulées exclusivement par des



adultes. Les bougies, allumettes et briquets doivent être conservés hors de portée des enfants, et il est essentiel d'enseigner aux jeunes à être prudents près des bougies allumées, en leur expliquant que celles-ci ne sont ni des jouets ni des objets comestibles. De plus, il est impératif de ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance ». Du reste, et en cas d'accident ou d'incendie, souligne la DGPC, « les citoyens

doivent immédiatement contacter la Protection civile au numéro de secours 14, ou le numéro vert 1021, en précisant la nature du risque et l'adresse exacte pour une intervention rapide ». Cette campagne vise à assurer une célébration du Mawlid Ennabaoui en toute sécurité, en renforçant la vigilance et la responsabilité collective pour protéger la vie et les biens de chacun.

R. R.

BOUIRA

Travaux d'entretien sur la descente autoroutière de Djebahia

Les services techniques de la Société algérienne des routes viennent d'entamer une opération d'entretien au niveau du versant Djebahia de l'autoroute est-ouest dans la wilaya de Bouira.

Les travaux qui seront réalisés par les services techniques visent à éliminer l'usure et remédier aux déformations qui ont entraîné la détérioration de la route au niveau du versant de Djebahia vers Alger, notamment dans le couloir réservé aux camions. Vu également la recrudescence des accidents de la route sur la descente autoroutière Djebahia, il fallait prendre des mesures, comme la réduction de la vitesse pour les usagers qui empruntent ce passage et le respect des charges légales par les poids lourds qui aggravent la détérioration de ce tronçon.

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a employé du personnel d'entretien et des engins de travaux publics pour mener à bien cette tâche. Dans un communiqué, la Patrouille routière algérienne a appelé les usagers de la route à « être attentifs et à réduire leur vitesse à l'approche de la zone des travaux ». Ces travaux d'entretien font suite à la dernière réunion tenue au siège de la direction des travaux publics à Bouira, au cours de laquelle plusieurs décisions ont été prises pour réduire les accidents de la circulation sur ce versant.

Nous soulignons également que la Gendarmerie nationale a commencé à activer des mesures de sensibilisation aux dangers de l'excès de vitesse, en établissant une barrière de sécurité dans la commune de Djebahia, avant d'entrer dans la pente où se situent les travaux.

R. N.

70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Les préparatifs au peigne fin

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Moudjahidine et des ayants droit, Laïd Rebika, a discuté des préparatifs du 70^e anniversaire de la glorieuse révolution algérienne avec le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Hamza El Aoufi.

Selon un communiqué du ministère, M. Rebika a reçu M. El Aoufi, accompagné de deux membres du secrétariat général, Abdelouahed Boujbar et Abdeldaim Abdeldaim.

La rencontre a également été l'occasion de discuter des préparatifs en cours pour les célébrations marquant le 70^e anniversaire de la révolution de libération nationale et des programmes mis en place dans leur ensemble pour transmettre le message historique et préserver notre mémoire nationale.

Il a été indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un travail complémentaire et de coordination, dans le cadre

des réunions périodiques avec les représentants des organisations de la famille révolutionnaire, au premier rang desquelles l'Organisation nationale des moudjahidine, considérée comme un rempart solide de la référence du 1^{er} novembre 1954.

Les membres du secrétariat national des moudjahidine ont également présenté leurs félicitations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour avoir obtenu la confiance du peuple algérien afin de poursuivre la construction de l'Algérie victorieuse, en fidélité aux valeurs et au serment de nos glorieux martyrs.

Ils ont souligné que le succès de cette échéance nationale a renforcé les institutions de la République, permettant des progrès de développement majeurs et dotant l'Algérie des moyens nécessaires pour relever les défis de la période actuelle.

R. N.

EFFONDREMENT D'UNE BÂTISSE À LA CASBAH D'ALGER

Un mort et trois blessés

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées suite à l'effondrement total d'une maison en terre fragile et abandonnée dans la commune de la Casbah, à Alger.

Dans un communiqué, la Protection civile a indiqué que ses services sont intervenus à 00h26 à la suite de l'effondrement total d'une maison en terre fragile et abandonnée sur une maison voisine, située au 26, rue Louni Arezki, dans la commune de la Casbah, dans la circonscription de Bab El Oued.

La quatrième victime, une femme, a été extraite sans vie. Les blessés ont été secourus et transportés à l'hôpital local, tandis que la défunte a été transférée à la morgue.

R. N.

BOURSE DE L'ÉTUDIANT

Elle sera revue à la hausse

Le directeur général des Finances au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Djebrani, a révélé, hier, que la bourse de l'étudiant sera, très prochainement doublée, et ce après une première revalorisation décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour passer de 1 350 à 2 000 dinars, avec la mobilisation de 5 milliards de dinars.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne, M. Djebrani a indiqué que cette revalorisation s'inscrit en droite ligne des réformes pédagogiques et logistiques entreprises par le président de la République qui a ordonné de revoir de fond en comble la situation socio-pédagogique des étudiants dans le pays, affirmant que « cette démarche va impliquer plusieurs partenaires, dont le centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), pour se rapprocher du concept de l'aide directe ».

En ce sens, M. Djebrani a affirmé que la contribution de l'État à cet effort était de 130 dinars/jour (déjeuner, dîner et transport), alors que le coût de l'impression d'un ticket est supérieur au coût d'une prestation.

« Cette situation nous conduit à numériser le ticket universitaire et actuellement, l'étudiant gère ses prestations via un portefeuille électronique pour réduire justement ces coûts », explique l'intervenant révélant que « des sondages et des enquêtes menées auprès de la famille universitaire indiquent que les étudiants sont prêts à payer un peu plus cher leurs prestations pour avoir un service de qualité, notamment un repas meilleur ».

Cela étant dit, la contribution de l'étudiant sera « symbolique », estime M. Djebrani, pour « renforcer les ressources de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), soulignant que « l'Etat continuera à subventionner ces prestations avec une enveloppe (actuelle-ndlr) de l'ordre de 103 milliards de dinars/an pour assurer la bourse, les repas et le transport ».

Plus de 12 milliards de dinars récupérés grâce à la numérisation

Pour parachever ce processus, l'intervenant a indiqué que des commissions ont été installées, avec la contribution des chercheurs du Cread, et les résultats des sondages et des enquêtes seront actualisés pour mener à terme ce chantier et permettre aux étudiants de mener une vie socio-pédagogique plus décente.

Par ailleurs, révèle M. Djebrani, la numérisation des œuvres universitaires a permis de faire des économies de 10 milliards de dinars sur l'alimentation et 2 autres milliards de dinars sur le transport, ce qui a permis d'augmenter la bourse des étudiants sans recourir à la mobilisation d'autres fonds de subvention de l'Etat.

Quid des étudiants exclus de cette bourse et ces prestations ? M. Djebrani a rappelé



que la direction générale des Impôts a procédé à « la suppression de l'extrait de rôle et du certificat de non imposition du dossier relatif à la demande de la bourse universitaire, et ce à partir de l'année universitaire 2024-2025 » pour permettre aux étudiants, dont les parents ont des démêlés avec le Fisc, de bénéficier de cette aide de l'Etat.

Une bourse pour tous, c'est pour bientôt

Mieux encore. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a relevé le niveau des revenus des parents à 10 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG), qui est de l'ordre à 20 000 dinars, pour unifier le niveau de revenu et ne pas léser les étudiants.

« Là aussi, le chantier est encore ouvert

pour permettre à tous les étudiants de toucher leur bourse, et ce quelque soit le niveau de revenus de leurs parents », ajoute M. Djebrani. « Nous sommes en train de recenser les demande de bourse. Le chiffre sera revu à la hausse pour l'année universitaire 2024-2025 pour passer de 1 600 00 à 1 800 000 étudiants qui touchent cette bourse, sachant qu'il y a plus de 400 000 nouveaux bacheliers cette année », indique encore M. Djebrani.

Exploiter et fructifier les campus pour améliorer leurs ressources

Abordant la question de l'hébergement, l'intervenant a indiqué que durant les cinq dernières années, le réseau d'hébergement a été renforcé avec 80 000 nouveaux lits, l'équivalent de 40 résidences universitaires, sans compter l'ef-

fort engagé pour la réhabilitation des anciennes résidences. Concernant les dotations des résidences universitaires en kits d'hébergement (matelas, couvertures, équipements de cuisine, cafétérias, etc.), il dira que des efforts ont été consentis par l'Etat, outre l'amélioration des activités à l'intérieur des campus. Du reste, M. Djebrani a souligné que « l'Etat a décidé de déployer des activités supplémentaires, après la promulgation de textes de lois y afférents, pour augmenter les ressources des établissements pour trouver des financements propres, pas avec les étudiants évidemment, mais avec des sociétés et des entreprises, en convertissant les cités universitaires en résidences d'été et/ou en les louant pour les séminaires et autres colloques comme ce la se passe dans le monde entier ».

C. A.

LOYER, ALIMENTATION, LOISIRS

Une rentrée sociale difficile pour les petites bourses

PAR : IDIR AMMOUR

Les vacances sont presque finies. Place à la rentrée sociale. L'Algérien qui a dû se démêler pour un repos mérité va devoir faire face de nouveau aux dépenses inhérentes à la rentrée. Déjà fortement saignée par la hausse des produits de première nécessité qui ont connu durant tout l'été une flambée jamais égalée, la rentrée sociale sera des plus dures pour le simple citoyen. Dans quelques jours donc le citoyen renouera avec le travail et l'école, mais dans quelles conditions ? Sur le front social, il n'y a rien à l'horizon. Aucune évolution n'a été enregistrée afin de soulager un tant soit peu le consommateur. Le mécontentement social, déjà assez perceptible, prend la tangente. Le simple citoyen se sent seul et se débat dans une situation difficile. Alors, on s'interroge sur la meilleure façon de s'en sortir, le pourquoi de la situation... Et les spéculations vont bon train ! Mais là justement, tout un sujet qu'a abordé M. Amar Takdjout (SG de l'UGTA) lors de son passage au forum de la Radio nationale, à la veille de la rentrée sociale et scolaire. En effet, l'invité de la rédaction, Amar Takdjout, n'est pas allé de dos

de la cuillère en notant qu'il faut définir le pouvoir d'achat, entre la part du loyer, la part de l'alimentation, la part des loisirs... « Il n'y a que chez nous où le loyer représente 3 fois le salaire », précise-t-il. Pour remédier à toutes ces situations, le patron de classe ouvrière, a fait savoir que l'UTGA prépare de nouvelles propositions qui seront présentées au président de la République, qui selon toujours ses propos, le souci commun des candidats en lice pour les élections présidentielles 2024, est le même, puisque les slogans de leur campagne, l'approuve, avec les promesses d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Quant aux détails des propositions annoncées, il s'agit de : la revalorisation du salaire minimum garanti. Le SG de l'UGTA soutient que cela s'impose : « Le SNMG est à revoir, car cela touchera les petits salaires et les pensions. » Il relève, toutefois, qu'il est inconcevable de faire payer l'IRG aux retraités. Sur ce point, il annonce qu'« on va faire des propositions pour qu'il y ait un taux symbolique, on a demandé à ce que cela soit de l'ordre de 10%, sauf pour les petites retraites. Cela serait juste et raisonnable ». Quant au départ en retraite pour les travailleurs qui ont accompli

leurs 32 ans de cotisations, le SG de l'UGTA estime qu'il faut libérer les travailleurs qui veulent partir après cet écueil. Amar Takdjout rappellera, à ce sujet, que cette requête a été formulée le 1^{er} mai dernier, soutenant que « les gens qui arrivent dans le monde du travail tôt, et ils ne sont pas nombreux, doivent partir tôt en retraite, dès lors qu'ils ont accompli leurs 32 ans de cotisations ». Pour ce qui est des retraites anticipées, l'invité de la rédaction de la III indiquera que celle-ci intervient dans un cadre exceptionnel. Revenant sur les emplois, le syndicaliste insistera sur le fait qu'il faille accélérer la cadence économique pour créer des emplois. « Il y a des niches, notamment dans l'agriculture, dans l'agro-industrie, dans l'industrie, dans les services », révélera-t-il. Amar Takdjout avouera que « les syndicats sont entrés, aujourd'hui, dans la léthargie, il n'y a pas ces syndicats de l'époque, personne ne joue son rôle ». Comment engager une réflexion pour changer les choses ? Pour lui, c'est un tout, à commencer par le dialogue social qui, selon lui, est un levier de croissance et de productivité, en impliquant les compétences à tous les niveaux.

I.A.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES

LES INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE 2024

Les candidatures pour la cinquième édition du Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes sont ouvertes jusqu'au 10 décembre prochain, à indiqué, mardi, le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) dans un communiqué.



5^e ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DU CHANT RÉVOLUTIONNAIRE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À BLIDA

- EN COLLABORATION AVEC AFREXIMBANK
Les journées "Canex WKND" en octobre
au Palais des Expositions à Alger
- DÉCÉDÉ RÉCEMMENT
Des artistes saluent le riche parcours
de Taha El Amiri
- PATRIMOINE
«Dar El Bachtarzi», un lieu culturel
chargé d'histoire rouvre ses portes
à Alger

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 10 décembre 2024

Les candidatures pour la cinquième édition du Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes sont ouvertes jusqu'au 10 décembre prochain, a indiqué, mardi, le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) dans un communiqué.

Le HCA, organisateur du Prix, invite les candidats à soumettre leurs œuvres via la plateforme numérique, www.araaz.hca-mazighite.dz, dans les thématiques suivantes : littérature exprimée et traduite en langue amazighe, recherche scientifique dans le domaine de la linguistique, recherche scientifique dans le patrimoine culturel immatériel amazigh, recherche dans le domaine de la technologie et de la numérisation. Composé de « compétences nationales dans le domaine représentant les différentes variantes linguistiques amazighes », le jury de la 5^e édition de cette distinction dédiée à la promotion de la littérature et la langue amazighes a été renouvelé, précise le HCA. Les postulants âgés de moins de 20 ans sont désormais autorisés à



participer à ce Prix, conformément à un décret présidentiel modifiant et complétant le décret présidentiel n° 20-228 du 19 août 2020, instituant le Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes. Les postulants doivent soumettre leurs ouvrages via la plateforme numérique : www.araaz.hcamazighite.dz, en consultant le règle-

ment intérieur et les conditions de participation à ce prix. Créé en 2020, le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes vise à encourager la recherche, la production et la promotion de la littérature et la langue amazighes. Il a pour but de récompenser les meilleures recherches et œuvres, réalisées dans la linguistique, la

littérature exprimée en tamazight et traduite vers cette langue, la recherche dans le patrimoine culturel immatériel amazigh et la recherche scientifique, technologique et le numérique. Organisé par le HCA, le Prix sera décerné le 12 janvier 2025 à l'occasion de la célébration du jour de l'an amazigh, Yennayer.

DÉCÉDÉ RÉCEMMENT

Des artistes saluent le riche parcours de Taha El Amiri

Des artistes algériens ont salué le parcours militant et « la grande contribution artistique » du doyen du théâtre algérien et membre de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), l'artiste Abderrahmane Bastandji, dit Taha El Amiri, décédé, mardi dernier à Alger, à l'âge de 97 ans. Le comédien de théâtre Abdelhamid Rabia a regretté la perte de l'un des « artistes de la première génération » et l'une des figures du théâtre et du cinéma en Algérie, laissant derrière lui de riches œuvres, en rappelant que le défunt a débuté sa carrière artistique en 1947, après avoir rejoint la troupe de Mahieddine Bachtarzi, le père du théâtre algérien. Il a rappelé que Taha El Amiri était également connu pour son militantisme au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant de participer en 1958 à la création de la Troupe artistique du FLN où il a pris part à de nombreuses pièces de théâtre qui contribueront à faire connaître la lutte du peuple algérien à l'étranger.

Après l'Indépendance, le défunt a été distribué dans de nombreuses pièces de théâtre, films et feuilletons télévisés, aux côtés d'illustres réalisateurs, acteurs algériens de l'époque. Taha El Amiri a également dirigé le Théâtre national algérien, a tenu à rappeler Abdelhamid Rabia.

De son côté, le directeur général du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), Mohamed Yahiaoui, a qualifié le décès de Taha El Amiri de « grande perte » pour l'art algérien, soulignant que le défunt est « un grand artiste et militant » qui a marqué de son empreinte le théâtre, le cinéma et la télévision.

Il a rappelé que Taha El Amiri a eu à diriger dans les années 70 le Théâtre national algérien et également membre du Conseil d'administration de cet établissement théâtral qu'il a toujours servi avec ses directives et orientations dans le but de présenter au public des spectacles de qualité.



Le metteur en scène Omar Fatmouche a, pour sa part, estimé que le départ de Taha El-Amiri « laissera un grand vide qui sera difficile à combler », saluant sa « longue et riche carrière artistique », et le décrivant comme « l'un des grands artistes et dramaturges algériens », car il a vécu les étapes de l'action théâtrale algérienne pendant la Guerre de libération notamment et après l'Indépendance. Taha El Amiri a été inhumé au cimetière de Sidi M'Hamed à Alger.

5^e ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DU CHANT RÉVOLUTIONNAIRE

Ouverture des inscriptions à Blida

Les inscriptions sont ouvertes pour la participation à la 5^e édition du Concours national du chant révolutionnaire à Blida, a-t-on appris lundi auprès de la commission chargée de superviser l'organisation de cet événement artistique.

Cette 5^e édition du genre sera organisée dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre, a indiqué le commissaire du concours national du chant révolutionnaire, Sid Ahmed Slimane, également président de l'association Rehab, organisatrice de l'événement, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Il a ajouté que ce concours est ouvert à tous les jeunes talents du pays âgés de 18 à 35 ans, à travers l'envoi d'un clip vidéo de pas plus de trois (3) minutes sur la page Facebook de l'association Rehab. « La date limite des inscriptions est fixée pour la fin du mois d'octobre prochain », a-t-il précisé.

Ce concours national du chant révolutionnaire jouit d'une grande popularité auprès des jeunes de



différentes wilayas du pays, qui sont annuellement nombreux à s'y inscrire, dans le but de remporter l'une des trois premières places du podium, qui se voient attribuer des sommes d'argent en guise d'en-

couragement, selon la même source.

Sid Ahmed Slimane a encore précisé que l'évaluation des performances des participants à ce concours national, dont la 5^e édi-

tion sera dédiée au poète de la Révolution Moufidi Zakaria, sera confiée à un jury composé de personnalités artistiques de renom, dont Kouider Bouziane et Dounia Al-Djazairia.

LÉGENDE DE LA MUSIQUE BRÉSILIENNE Sergio Mendes est mort

Sergio Mendes, légende de la musique brésilienne, est mort. Le pianiste Sergio Mendes, légende de la musique brésilienne qui a popularisé la bossa nova à travers le monde, est décédé à l'âge de 83 ans à Los Angeles, ont rapporté des médias auprès de sa famille.

Atteint d'un Covid prolongé, Sergio Mendes, mort jeudi à son domicile de Los Angeles a enregistré plus de 35 albums et tourné avec de grands artistes américains tels que Frank Sinatra.

Lancé sur la scène brésilienne au début des années 1960, à l'apogée de la vague bossa nova, Sergio Mendes accède rapidement à la célébrité. Ses talents de pianiste et de compositeur d'arrangements suscitent l'intérêt d'Antonio Carlos Jobim, une autre grande icône de la bossa brésilienne.

Sa maîtrise du jazz impressionne et le saxophoniste américain Cannonball Adderley choisit son groupe, Sexteto Rio, pour enregistrer l'album « Cannonball's Bossa Nova » en 1963.

En 1966, il avait connu un succès international avec son album « Sergio Mendes & Brasil 66 » et le célèbre « Mas Que Nada », adaptation d'une chanson de l'artiste brési-

lien Jorge Ben. Et en 1993, il avait remporté le Grammy Award du meilleur album de musique du monde pour « Brasileiro », sur lequel figurent plusieurs morceaux du chanteur et percussionniste brésilien Carlinhos Brown.

Tout au long de sa carrière, Mendes n'a cessé d'exploiter le filon inépuisable d'une musique captivante,

dans laquelle il mêlait habilement la cadence de la samba, le groove du jazz, les subtiles harmonies vocales de la bossa nova et le raffinement de la pop californienne.

En 2012, Sergio Mendes avait été nommé aux Oscars en 2012 dans la catégorie Meilleure chanson originale pour « Real in Rio », musique du film d'animation « Rio ».



OFFICE NATIONAL DES DROITS D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS

Versement de plus de 408 mns DA au profit des auteurs, des ayants droit et des éditeurs de musique

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a procédé au versement d'un montant total de plus de 408 millions de dinars algériens au profit de 3.680 auteurs, ayants droit et éditeurs de musique au titre de l'exercice 2023, indique un communiqué de cet établissement public chargé de la gestion des droits d'auteur.

« L'opération de versement des redevances des droits d'auteur au titre de l'exercice 2023, qui a été finalisée, a inclus la distribution des droits relatifs au droit de reproduction des œuvres sur supports et leur exploitation publique à travers les médias audiovisuels (Radio et Télévision publique), pour un montant total s'élevant à 408.984.726 DA, dont ont bénéficié 3.680 auteurs, ayants droit et éditeurs de musique », selon le communiqué.

EN COLLABORATION AVEC AFREXIMBANK Les journées "Canex WKND" en octobre au Palais des Expositions à Alger

L'Algérie organise, en collaboration avec la Banque africaine d'Import-Export "Afreximbank" et en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), les journées du "Canex WKND 2024" du 16 au 19 octobre prochain au Palais des expositions (Safex) à Alger, a indiqué dernière-

ment un communiqué conjoint des ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de la Culture et des Arts. Cette manifestation à la fois culturelle et touristique, qui précède la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue en septembre 2025, en Algérie, et qui se tient sous le slogan « Un peuple uni par la culture et créatif au service du

monde », se veut une occasion importante pour faire connaître les industries créatives et culturelles africaines, encourager les différents talents dans divers domaines de créativité des quatre coins du continent, promouvoir le débat entre les participants et offrir davantage d'opportunités commerciales entre les entreprises d'une part, et entre les entreprises et les gouvernements, d'autre part, précise le communiqué.

Du côté algérien, ces journées sont organisées par les ministères du Commerce et de la promotion des Exportations, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme et de l'Artisanat. Dans ce cadre, des manifestations diverses seront organisées, telles que des expositions, des tables rondes, des conférences, des ateliers de formation dans le domaine de la musique et du cinéma, des œuvres artistiques, des expositions d'art et des défilés de mode, ainsi

que des activités sportives et des visites sur les différents sites archéologiques et touristiques, ajoute le communiqué.

Outre l'organisation du Prix Canex de l'édition littéraire en Afrique célébrant l'excellence littéraire dans le continent africain, la manifestation sera également marquée par une cérémonie de remise des Prix "Canex Shorts" (concours de courts métrages), selon le communiqué.

Cette manifestation continentale sera aussi marquée par un défilé de mode de la "Canex Fashion Show", par des expositions commerciales dédiées aux entreprises, aux marques commerciales et aux organisations créatives ainsi que par une vitrine gastronomique. Un site électronique a été ouvert pour cet événement « www.canex.africa » permettant aux intéressés de s'inscrire et de confirmer leur présence, note la même source.



PATRIMOINE

«Dar El Bachtarzi», un lieu culturel chargé d'histoire rouvre ses portes à Alger

"Dar El Bachtarzi", un lieu ainsi rebaptisé, chargé d'histoire qui avait servi depuis les années 1920 de local de répétitions à Mahieddine Bachtarzi et El Hadj M'Hamed El Anka, a rouvert ses portes, vendredi dernier à Alger, avec un concert inaugural animé par le chanteur andalou Mahmoud Hadj Ali.

Sous tutelle de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, "Dar El Bachtarzi", aujourd'hui destinée à être un lieu de rencontres des artistes, se situe au niveau inférieur d'un immeuble, entièrement restauré par la wilaya d'Alger, sis à la rue des frères Ouslimani à La Basse Casbah d'Alger, sur le prolongement de la façade latérale gauche de la Mosquée Ketchaoua.

"La réouverture de ce repère historique entre dans le cadre de l'action entreprise par la wilaya d'Alger de réhabiliter et de valoriser l'héritage culturel et civilisationnel de la capitale Alger, la cité millénaire de La Casbah notamment", explique le responsable de la programmation à l'établissement de tutelle, Fodhil Hammouch.

Cet espace mythique devrait également accueillir dans les locaux des deux étages supérieurs sous tutelle de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Alger, différents exposants de l'Industrie traditionnelle et des métiers de l'artisanat.

Une vingtaine de plateaux en cuivre sculpté servant de tables, entourés de sièges rembourrés et couvert de soie rouge, s'étendent sur la surface rectangulaire de la salle aux cloisons latérales en formes d'arcades érigées en pierres de taille pour venir s'échouer au pied



d'une petite scène en demi cercle, restituant ainsi le passé glorieux de nos cheikhs et les atmosphères d'antan. Pour redonner vie à ce bel endroit mythique, Mahmoud Hadj Ali, par ailleurs, chef d'orchestre de l'Ensemble El Mossiliya, accompagné par les musiciens Krimou Meghziène au banjo, Hichem Hassani au violon alto, Krimou Chikhi au oud, Sofiane Haddad à la derbouka et Fouad Tebib au tar, a enchanté l'assistance une heure et demie durant avec la nouba Sika et quelques classiques dans le genre hawzi. Avec une voix présente et étoffée, le

chanteur au mandole a rendu les pièces, "Ya sahib el wadjh el djamil", "Hibbi elladhi rani naâchaqou", "Ya chabih dheï el hilal", "Hilaloun bane", "Ya loun el âssel", "ya men dara men naâchaqou", "Lemta yahna qalbi", "Anaya fi hmek" et quelques kh'lasset R'haoui. A l'issue de cette cérémonie d'ouverture consacrant ce Café-concert que la wilaya d'Alger a restitué à la culture algérienne, "Le Maître" Mahieddine Bachtarzi a été au centre de toutes les discussions qui sont revenues sur le parcours atypique et hors du commun de cet homme de culture et d'Histoire.

Natif de La Casbah d'Alger, Mahieddine Bachtarzi (1897-1986) avait embrassé, dès les années 1920, plusieurs carrières, toutes motivées par le souci de sensibiliser ses compatriotes sur leur condition sociale qui posait alors l'impératif d'une prise de conscience sur la nécessité de changer le cours des choses.

D'abord muezzin, puis chanteur andalou, il enregistre, à 24 ans, 60 disques qui le conduiront à donner plusieurs concerts à Alger, avant de partir en tournée internationale et prendre en 1923 la direction de la Société musicale "El Moutribia", une institution de formation et de sauvegarde du patrimoine musical andalou.

Intellectuel éclairé, il prend conscience des limites de la musique comme moyen de communication dans le contexte colonial, ce qui le conduira, durant les années 1930, à s'intéresser au 4e Art avec Allalou (Ali Sellali) et Rachid Ksentini.

En 1947, il avait assuré avec Mustapha Kateb des représentations théâtrales hebdomadaires à l'Opéra d'Alger (actuel TNA) en intégrant un grand nombre de jeunes talents, dont une grande partie ira rejoindre la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) et faire les beaux jours du théâtre et du cinéma algériens après le recouvrement de l'Indépendance.

Artisan de nombreuses carrières artistiques fulgurantes, Mahieddine Bachtarzi a été, dans le sens le plus large, "un véritable Chef d'orchestre", d'une scène culturelle alors naissante et aujourd'hui bien confirmée.

"Dar El Bachtarzi" accueillera des artistes toutes les fins de semaines au grand bonheur des mélomanes.



BÉCHAR

Le barrage de Djorf-Torba a atteint un volume de remplissage de plus de 247 mns m³



Le barrage de Djorf-Torba (wilaya de Béchar) a atteint ces dernières 48 heures un volume de remplissage de plus de 247 millions de m³, soit un nouvel apport de 107 millions de m³, a-t-on appris mardi du responsable de l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Ahmed Djebli.

Les importantes chutes de pluies qui se sont abattues en début de semaine sur la région et les crues des oueds de la région, à l'instar du Guir, dont les eaux sont retenues dans ce barrage sont à l'origine du remplissage total de son lac de 94 km², qui était auparavant pratiquement asséché, a-t-il précisé.

Ce remplissage "record", qui n'a pas été enregistré depuis plusieurs années au niveau de ce barrage d'une capacité de retenue de 365 millions m³ et dont la problématique de son envasement ne lui permet pas d'atteindre sa pleine capacité, "a incité à ouvrir plusieurs de ses vannes pour sécuriser l'infrastructure de retenue", a-t-il expliqué. Le remplissage du

barrage permettra le renforcement de l'offre en eau potable au profit des habitants des communes de Béchar, Abadla et Kenadza, à travers sa station de traitement et épuration des eaux, en plus de répondre aux besoins en eaux d'irrigation des agriculteurs de la plaine agricole d'Abadla qui s'étend sur 5.400 hectares, selon la Direction locale du secteur de l'hydraulique. Outre le remplissage de ce barrage, l'un des autres plus grands oueds de la région du Sud-ouest, en l'occurrence Oued Saoura, issu de la jonction entre les oueds Guir et Zouzfana près de la commune d'Igli (wilaya de Béni-Abbès), est en crue record depuis plusieurs jours, ont indiqué les services de cette wilaya.

TIMIMOUN

Ouverture prochaine d'une antenne de l'EPE-PMA

Cette initiative, annoncée par la Chambre locale de l'Agriculture (CA), vise à soutenir les activités agricoles de la région. Lors d'une réunion tenue la semaine dernière, en présence des responsables de l'entreprise publique de commercialisa-

tion de matériels et équipements agricoles, l'EPE-PMA et des autorités locales, les détails de cette antenne ont été discutés. Elle a pour objectif de fournir aux agriculteurs une large gamme de matériels, d'accessoires agricoles et de pièces

de rechange, tout en offrant des services de maintenance. Yacine Krimi, secrétaire général de la CA de Timimoun, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts pour développer les cultures stratégiques et accompagner les investisseurs et agriculteurs locaux. En octobre prochain, la wilaya de Timimoun accueillera également une exposition dédiée aux équipements et matériels agricoles de l'EPE-PMA. Cet événement permettra aux investisseurs agricoles de découvrir la diversité des solutions de mécanisation disponibles. Fatiha Harhad, directrice commerciale de l'EPE-PMA, a précisé que l'ouverture de cette antenne vise à étendre la couverture nationale en matériel de mécanisation agricole, en particulier dans les régions du Sud, où les cultures stratégiques connaissent une forte croissance. Lors de cette visite, les responsables de l'EPE-PMA ont également inspecté les travaux d'installation d'équipements de séchage du maïs, capables de traiter 254 tonnes par jour. D'autres équipements similaires seront ajoutés prochainement pour encourager la production de ces cultures stratégiques dans la région.



BLIDA

60 points de dépôts anarchiques de déchets éradiqués

60 points de dépôts anarchiques de déchets ont été éradiqués à Blida, a annoncé, lundi la Direction locale de l'environnement.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne de prévention des incendies de forêts lancée en mai dernier. Selon Ouahid Tchachi, directeur de l'environnement, sur les 90 points noirs identifiés dans les espaces forestiers de 16 communes de la wilaya de Blida, 60 ont déjà été nettoyés.

L'opération de nettoyage, qui se déroule chaque semaine en collaboration avec divers partenaires tels que la Conservation des forêts et les services communaux, a permis d'éliminer des tonnes de déchets, ainsi que de récupérer 7.000 pneus usagés, qui ont été transférés au Centre d'enfouissement technique (CET) de Beni Merad.

Les communes touchées par cette campagne incluent Bougara, Djebabra, Chréa, Hammam Melouane, Bouârfa et Blida. En plus des efforts de nettoyage, des campagnes de sensibilisation ont été organisées pour informer les visiteurs des forêts sur l'importance de préserver la faune et la flore, souvent menacées par les incendies qui ravagent chaque année des centaines d'hectares de végétation. Cette campagne préventive a également contribué à réduire le risque d'incendies de forêts, avec une diminution notable du nombre d'incidents durant la saison estivale à Blida, selon les données fournies par la Conservation locale des forêts.

MOSTAGANEM

Mise en service de 2 polycliniques

2 polycliniques ont été mises en service à Mostaganem, après avoir fait l'objet d'une vaste opération ayant porté sur leur réhabilitation et leur modernisation pour un budget global estimé à 90 millions de dinars.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a supervisé l'entrée en exploitation de ces deux polycliniques, implantées aux quartiers de Salamandre et du 5-Juillet 1962.

82 salles de soins réhabilitées

Le programme cible, outre les deux polycliniques, la réhabilitation et la rénovation de la polyclinique Abed-Khodja, appelée aussi Lalla Kheira, l'Etablissement public hospitalier Ernesto-Che Guevara, ainsi que 82 salles de soins réparties au niveau de plusieurs localités et communes de la wilaya. Le wali a fait observer que les 3 polycliniques n'ont pas cessé leurs activités durant l'exécution des opérations d'aménagement, indiquant dans ce contexte que les autorités locales de la wilaya ont réservé, pendant cette période, des espaces alternatifs offrant des prestations médicales aux citoyens, à savoir le service de Biométrie de la cité des 400 logements, la bibliothèque de la cité du 5-Juillet-1962, ainsi que le laboratoire de la wilaya relevant de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP), afin d'assurer la continuité des services des établissements publics.

ENERGIE

40 start-up algériennes proposent leurs projets innovants à Sonatrach

Quarante (40) start-up algériennes ont présenté, mardi à Alger, leurs projets innovants dans le domaine énergétique à Sonatrach en vue d'établir des relations de coopération avec ce groupe public.

Lors de cette rencontre au siège de la Direction générale de Sonatrach en présence du P-dg du groupe, Rachid Hachichi, des cadres dirigeants et des responsables des filiales du Groupe, les start-up participant ont présenté des exposés sur les solutions innovantes qu'elles proposent dans des domaines aussi variés que l'efficacité énergétique, les services pétroliers, les technologies de la production des hydrocarbures, l'intelligence artificielle appliquée aux industries pétrolières, maintenance des systèmes de l'énergie solaire, le traitement et la valorisation des déchets industriels dans le domaine énergétique et les technologies de dessalement d'eau de mer et de traitement des eaux usées. Le P-dg de Sonatrach a affirmé que les responsables du Groupe public avaient suivi avec attention ces exposés, car "Sonatrach est profondément convaincue de l'importance de l'in-

tégration nationale et des compétences exceptionnelles largement présentes dans notre pays". M. Hachichi a exprimé son fort souhait de voir les start-up algériennes devenir des fournisseurs clés de solutions technologiques "afin de permettre au groupe public de relever les défis de demain et surmonter les enjeux d'un marché de plus en plus compétitif où l'innovation constitue le moteur principal de la transition énergétique".

"Notre ambition est de renforcer les liens avec vous et de vous accompagner dans votre parcours entrepreneurial. Nous ne serons pas simplement un partenaire, mais nous aspirons à devenir un accélérateur de votre progrès et de votre prospérité", a-t-il déclaré à l'adresse des start-up participant à cette rencontre. Concernant les exposés présentés par les start-up, M. Hachichi les a qualifiés de "très bons", relevant que "Sonatrach encourage tout produit national conforme aux normes de ses activités, lequel bénéficiera d'une priorité". Il a rappelé que "Sonatrach, convaincue des solutions proposées par les jeunes entreprises nationales, s'emploie constamment à adapter ses procédures de passation de marchés et de conclusion des contrats afin de promouvoir le contenu local, conformément aux orientations des pouvoirs publics en la matière". Au

cours des travaux cette rencontre, des réunions bilatérales ont été organisées entre les start-up et les représentants du groupe Sonatrach, pour échanger les idées et examiner les opportunités d'affaires et de partenariat. Dans des déclarations à l'APS, les représentants des start-up ont souligné l'importance de cette rencontre qui constitue une grande opportunité offerte par l'un des plus grands groupes en Algérie, afin de soutenir les jeunes entrepreneurs et innovateurs, notant que les produits et les prestations qu'ils proposent sont à même d'ajouter une valeur à l'industrie énergétique en Algérie. Alors que certaines de ces start-up comptent renouveler et poursuivre leur collaboration avec Sonatrach en vertu des contrats passés avec elle au cours des dernières années, d'autres start-up s'efforcent de convaincre Sonatrach de l'efficacité de leurs solutions pour décrocher de nouveaux contrats. Sonatrach avait signé des contrats avec plusieurs start-up, notamment dans l'activité amont, parmi lesquelles il y a Exceed Algeria Services, L'Ours, Gensol, Castenproc, RMB, El Kindi et Soufdrilling company. Les responsables du groupe public ont affirmé, lors de cette rencontre, que "des négociations sont en cours avec d'autres start-up afin de parvenir à une coopération future".

INVESTISSEMENT

Les IDE des pays du Golfe se sont élevés à 2,1 milliards \$ à fin 2022

Les investissements directs étrangers (IDE) des pays du Golfe en Algérie se sont élevés à 2,1 milliards de dollars (USD) à fin 2022, plaçant ces pays au quatrième rang des investisseurs étrangers dans le pays.

« En ce qui concerne les investissements directs étrangers (IDE) des pays du Golfe en Algérie, ces derniers s'élevaient, fin 2022, à 2,1 Mds USD, plaçant ces pays au quatrième rang des investisseurs étrangers dans le pays », selon les données contenues dans la dernière lettre du service économique régional de l'ambassade de France en Algérie. A fin 2022, les Émirats arabes unis se distinguent comme les principaux investisseurs du Golfe avec 661 millions de dollars, diversifiés dans des secteurs clés comme l'assemblage de véhicules militaires, l'énergie et la logistique. Mubadala Energy, par exemple, détient des participations majeures dans l'exploitation des hydrocarbures en Algérie, selon la même source. Le Qatar, avec 431 millions de dollars d'investissements, se concentre sur la transformation des métaux, les télécommunications et un projet ambitieux dans l'agroalimentaire, visant à développer une production de lait dans le Sahara algérien, lit-on dans la même publication.

L'Arabie saoudite, avec 214 millions de dollars, est présente dans les secteurs pharmaceutique et agroalimentaire,

avec des projets notables comme la construction d'usines de médicaments et la commercialisation d'huiles de table.

Les autres pays du Golfe, comme le Koweït, le Bahreïn et le Sultanat d'Oman, affichent des investissements respectivement de 317 millions de dollars, 220 millions de dollars et 221 millions de dollars, concentrés dans les secteurs bancaire, assurantiel et pétrochimique.

Les échanges commerciaux ont atteint 2 milliards de dollars en 2022

Depuis 2004, les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCEAG) « ont fortement augmenté, avec une multiplication par 28 des ventes du Golfe vers l'Algérie », indique la publication.

Et de souligner : « Toutefois, cette dynamique n'a pas suffi à élargir substantiellement la part de marché des pays du Golfe en Algérie, qui demeure entre 2,5% et 6% depuis le milieu des années 2010. » En 2022, les échanges bilatéraux ont atteint environ 2 milliards de dollars, soutenus par les exportations saoudiennes et émiraties, note la même source, qui précise que les matières plastiques et les minerais constituent les principales exportations du Golfe vers l'Algérie, tandis que les

exportations algériennes, principalement des hydrocarbures, « ont chuté de manière significative », passant de 475 millions de dollars en 2019 à 66 millions de dollars en 2022. « Bien que les relations économiques entre l'Algérie et les pays du Golfe offrent des opportunités intéressantes, elles sont également confrontées à des défis qui freinent le développement. La progression des échanges commerciaux et des investissements observée ces dernières années laisse, cependant, entrevoir des perspectives prometteuses », conclut la même publication. Il convient de souligner que tandis que ses relations avec les Émirats arabes unis se sont dégradées, l'Algérie entretient de bonnes relations avec les autres pays du Golfe, notamment le Qatar, qui est d'ailleurs impliqué dans deux grands projets en Algérie : le projet de production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar avec la société Baladna, et le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand à Alger. La valeur des deux projets est respectivement de 3,5 milliards de dollars et de 290 millions de dollars. Le Qatar est déjà présent en Algérie dans la sidérurgie avec le complexe Algerian Qatari Steel (AQS), situé dans la wilaya de Jijel, et dans les télécommunications avec l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo. Le pays prévoit aussi d'investir prochainement dans la grande distribution en Algérie.

ALGÉRIE-FRANCE

Les échanges commerciaux en baisse de 5,4% au premier semestre 2024

Après une croissance continue durant trois années, le commerce entre l'Algérie et la France a ralenti durant la première moitié de l'année en cours.

En effet, les échanges commerciaux entre les deux pays ont enregistré une « légère inflexion » de 5,4% au premier semestre 2024, s'établissant à 5,4 milliards d'euros, selon les données des Douanes françaises, contenues dans la dernière lettre du service économique régional de l'ambassade de France en Algérie. « Cette baisse contraste avec les trois années précédentes de croissance continue », note la même source.

« Toutefois, le déficit commercial de la France, qui avait atteint un niveau record en 2023 en raison de la flambée des prix de l'énergie, s'est réduit de 719 millions d'euros, pour s'établir à -636 millions d'euros au premier semestre 2024 », relève-t-on, avant d'expliquer : « Cette amélioration du solde des échanges est principalement due à la baisse de la facture énergétique, conséquence directe du recul des prix de l'énergie. »

Dans la même publication, il est souligné que les exportations françaises de biens vers l'Algérie ont augmenté et les importations françaises en provenance de l'Algérie ont reculé.

« Les exportations françaises de biens vers l'Algérie ont augmenté de 9,3%, atteignant 2,4 milliards d'euros.

Les produits industriels restent le premier poste d'exportation, bien qu'en légère baisse de 0,7%, représentant 37,8% du total des exportations », précise-t-on.

« Les ventes de produits pharmaceutiques et chimiques ont progressé, tandis que les secteurs du bois, de la métallurgie et du caoutchouc ont connu des reculs significatifs.

Les ventes d'équipements mécaniques et de matériels de transport ont également augmenté, avec une notable croissance des ventes de véhicules automobiles », détaille-t-on.

Et de noter : « Le secteur des produits agricoles a connu une reprise spectaculaire de +90,5%, après une chute drastique au semestre précédent, notamment grâce à une forte augmentation des ventes de céréales. »

En revanche, selon les mêmes données, « les importations françaises en provenance de l'Algérie ont reculé de 14,5%, s'établissant à 3 milliards d'euros, principalement en raison du repli des importations énergétiques. »

« Les importations d'hydrocarbures, représentant 79,4% du total, ont diminué, avec une baisse notable des volumes de gaz naturel, mais une légère hausse des importations de pétrole brut », explique-t-on.

CRIME GÉNOCIDAIRE DE L'ENTITÉ SIONISTE EN PALESTINE

L'Afrique du Sud fournit de nouvelles preuves à la CIJ

L'Afrique du Sud fournit de nouvelles preuves à la CIJ sur le crime génocidaire de l'entité sioniste en Palestine.

L'affaire de génocide contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) se poursuivra et l'Afrique du Sud déposera un rappel le mois prochain (octobre) contenant des preuves le crime de génocide des forces d'occupation en Palestine, selon un communiqué publié par la présidence sud-africaine, a repris hier par l'agence de presse palestinienne Wafa.

« L'Afrique du Sud a l'intention de fournir des faits et des preuves pour prouver que l'entité sioniste commet le crime de génocide en Palestine », rapporte cette source. « Cette affaire se poursuivra jusqu'à ce que la Cour rende une décision. Tant que l'affaire est en cours, nous espérons que l'entité sioniste se conforme aux ordonnances provisoires émises par la Cour », poursuit-elle.

Effort mondial croissant pour assurer la paix au Moyen-Orient

L'Afrique du Sud a déclaré que son accu-



sation de génocide contre l'entité sioniste devant la CIJ représente un effort mondial croissant pour assurer la paix au Moyen-Orient.

Plusieurs pays, se félicite-elle, à savoir la Turquie, le Nicaragua, la Palestine, l'Espagne, le Mexique, la Libye et la Colombie, ont rejoint l'affaire dont les audiences publiques ont commencé en janvier dernier. Pretoria a déposé plainte auprès du tribunal basé à La Haye fin 2023, accusant l'entité sioniste de ne pas avoir respecté ses engagements au titre de la Convention sur le génocide de 1948 dans son agression contre la bande palestinienne de Ghaza en cours depuis octobre dernier.

Des ordonnances préliminaires visant à limiter le nombre de morts

En mai 2024, la Cour suprême a ordonné à l'entité d'occupation de mettre un terme à son offensive dans la ville de Rafah, au sud de la bande. C'était la troisième ordonnance préliminaire des juges de La Haye. Par ces ordonnances, le panel vise à limiter le nombre de morts et à alléger les souffrances humanitaires dans l'enclave sous blocus. Toutefois, l'agression génocidaire se poursuit. Le nombre de martyrs a dépassé les 41.000 sans compter les dizaines de milliers de blessés et de disparus.

R. I. / Agences

Le Canada suspend 30 permis de vente d'armes à l'entité sioniste

La ministre canadienne des Affaires étrangères Mélanie Joly, a déclaré mardi qu'Ottawa avait suspendu une trentaine de permis de vente d'armes à l'entité sioniste, ont rapporté les médias locaux. Selon les médias, Mme Joly a indiqué que la politique d'Ottawa est que les armes et les composants fabriqués au Canada ne peuvent pas être utilisés dans la bande de Gaza, quelle que soit la manière dont ils sont envoyés en Israël.

Ottawa a cessé d'approuver de nouveaux permis d'armement pour Israël en janvier dernier, bien que les permis approuvés au cours des mois précédents restent toujours en vigueur. « Nous n'accepterons pas que

des armes, ou des pièces d'armes, soient envoyées à Gaza, sous quelque forme que ce soit. Il n'y a pas de temps à perdre. La manière dont elles sont envoyées et l'endroit où elles sont envoyées n'ont aucune importance », a expliqué Mme Joly.

Le Canada bloque également un contrat avec le gouvernement des Etats-Unis pour l'envoi de munitions fabriquées au Québec à destination de l'armée israélienne, qui a été annoncé par Washington il y a plusieurs semaines.

Mardi matin, l'armée sioniste a commis un nouveau massacre dans la bande de Ghaza, en lançant une violente frappe aérienne ayant visé des tentes de person-

nes déplacées à Al-Mawassi.

Le massacre s'est produit près de l'hôpital britannique à l'entrée du quartier d'Al-Mawassi où 40 Palestiniens sont tombés en martyrs et 60 autres ont été blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, tandis que plusieurs citoyens sont toujours portés disparus.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 41.020 martyrs et 94.925 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

R. I. / Agences

GHAZA

L'aide humanitaire est devenue « plus difficile que jamais » à l'approche de l'hiver

Le Programme alimentaire mondial (PAM), a prévenu que les opérations humanitaires à Ghaza sont devenues « plus difficiles que jamais » à l'approche de l'hiver, ajoutant que la violence contre les travailleurs humanitaires étouffe les efforts visant à prévenir la famine dans l'enclave palestinienne.

Lors d'une conférence de presse à New York mardi, la directrice régionale pour le Moyen-Orient au PAM, Corinne Fleischer, a mentionné certains des obstacles auxquels sont confrontés les travailleurs humanitaires, notamment « des heures interminables pour obtenir le feu vert pour bouger et des routes endom-

magées qui deviendront impraticables pendant les mois d'hiver ».

Elle a évoqué en outre « la grave surpopulation, car environ deux millions de personnes vivent désormais sur environ 11% de la superficie d'un secteur déjà densément peuplé ». Elle a ajouté dans le contexte que le mois dernier a été témoin d'une augmentation des ordres d'évacuation et d'une détérioration spectaculaire de l'environnement de sécurité pour le personnel humanitaire, ce qui a eu un impact profond sur la capacité du programme à atteindre les populations ».

« Le PAM a perdu l'accès à son troisième et dernier entrepôt opérationnel à Ghaza,

dans la région centrale, en raison des ordres d'évacuation », a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : « Nous avons perdu cinq cuisines communautaires soutenues par le PAM qui ont dû être évacuées. Ainsi, même si nous sommes en mesure d'acheminer de la nourriture - dans une certaine mesure, cela ne suffit pas - nous ne sommes pas en mesure de la distribuer pour le moment, nous atteignons donc moins de personnes que d'habitude ».

Mme Fleischer a souligné à l'occasion la nécessité d'augmenter les points de passage pour permettre au PAM de faire son travail.

R. I. / Agences

CISJORDANIE

Plusieurs morts dans des raids à l'aube d'hier enregistrés

Le Croissant-Rouge palestinien a fait état, hier, de cinq personnes tombées en martyrs dans des frappes sionistes à Toubas, en Cisjordanie occupée, a déclaré son porte-parole, Ahmed Jibril. Ces personnes sont tombées en martyrs suite aux « bombardements sionistes contre un groupe de citoyens à Toubas », a déclaré M. Jibril.

Le Croissant-Rouge a précisé que les frappes avaient eu lieu près de la mosquée Al-Tawhid de Toubas. Selon le ministère palestinien de la Santé, au moins 662 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie depuis le début de l'agression génocidaire sioniste le 7 octobre dernier.

Par ailleurs, les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 41.020 martyrs et 94.925 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

TYPHON YAGI AU VIETNAM

Le bilan grimpe à 127 morts

Le bilan des victimes du typhon Yagi qui a frappé le nord du Vietnam est passé à 127 morts, a annoncé mardi la presse officielle, qui a également fait état de 54 disparus.

L'Agence vietnamienne d'information (VNA) a cité des responsables de l'agriculture pour déterminer ce bilan. Près de 210.000 hectares de culture ont été détruits et 734.000 bovins et volailles ont été décimés, selon VNA. Les secouristes s'activaient mardi pour venir en aide aux milliers de personnes bloquées sur les toits en raison d'inondations dans le nord du Vietnam, après le passage destructeur du typhon Yagi, qui a fait 82 morts selon un précédent bilan. Dans la capitale Hanoï, où le fleuve Rouge a débordé de son lit, des riverains ont quitté leurs domiciles face à la montée des eaux.

Deux jours après le passage de Yagi, le Vietnam reste aux prises avec les conséquences meurtrières de la tempête, qui a détruit des maisons et des infrastructures de transport, et endommagé des usines, avec des rafales dépassant les 150 kilomètres par heure.

Le typhon, qui a touché terre samedi matin vers Haïphong avant de s'affaiblir dimanche soir, est considéré par des météorologistes comme le plus puissant qui a frappé la région au cours des trente dernières années.

CAN-2025/LIBERIA-ALGÉRIE (0-3)

Les «remplaçants» ont fait le travail

La sélection algérienne de football, malgré l'absence de plusieurs titulaires blessés, a réussi à conserver la tête du groupe (E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), après son importante et large victoire contre le Liberia (0-3), obtenue mardi après-midi à Monrovia, pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules.



Comme si le fait de jouer en déplacement, contre un adversaire qui ambitionne de renouer avec la CAN après plusieurs années d'absence, et dans des conditions de jeu difficile (pelouse synthétique), ne suffisait pas, la sélection algérienne a été confrontée, en effet, à une cascade de blessures durant les 48 heures qui ont précédé son déplacement au Liberia. Des "bobos" assez sérieux, qui ont obligé pas moins de cinq pièces maîtresses, dont le capitaine Ryad Mahrez, à déclarer forfait. Les autres joueurs qui ont été dispensés de ce déplacement, également pour cause de blessure, sont le latéral gauche Rayan Aït Nouri, les milieux de terrain Houssein Aouar et Ismail Bennacer, ainsi que le jeune attaquant du VfL Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura. Néanmoins, malgré tous ces aléas, les hommes du coach Vladimir Petkovic ont répondu présents, frappant même un grand coup à Monrovia, en l'emportant avec l'art et la manière (0-3), confortant leur place de leader. Les Verts ont réussi à ouvrir le score dès la 17e minute de jeu par l'intermédiaire d'Amine Gouiri, qui avait bénéficié d'une belle passe de la part du novice Mohamed Farsi dans la surface de réparation. Huit minutes plus tard, et profitant de la fébrilité de l'adversaire qui semblait toujours sous le choc d'avoir encaissé le premier but, les Algériens ont doublé la mise par Adem Zorgane, d'un joli tir des 25 mètres qui n'a laissé aucune chance au gardien libérien. A partir de la demi-heure de jeu

et, semble-t-il, mis en confiance par leur confort de deux buts, les camarades de Ramiz Zerrouki n'hésitaient plus à attaquer avec cinq, voir six joueurs à la fois, se procurant plusieurs autres occasions de scorer devant une équipe libérienne manifestement dépassée par le cours des événements. La meilleure occasion d'entre elles a probablement été celle d'Amine Gouiri (39e), qui après un excellent travail collectif sur l'aile gauche, avait failli trouver la lucarne opposée, d'une belle frappe enroulée, décochée des 18 mètres. Un jeu offensif qui s'est poursuivi avec la même cadence, même après la pause, car les Algériens semblaient s'appliquer à ne pas tomber dans le piège du relâchement. Ce

qui les auraient exposés à un éventuel retour de l'adversaire. Un choix judicieux et qui a fini par porter ses fruits, puisque la sélection nationale a réussi à ajouter un troisième but, qui l'a définitivement mise à l'abri. C'était à la 80e minute de jeu, par l'intermédiaire du fraîchement incorporé Baghdad Bounedjah, qui avait profité d'une balle relâchée par le gardien suite à un débordement de l'autre remplaçant de luxe Youcef Attal, pour secouer les filets d'un tir à bout portant (0-3). Une victoire amplement méritée pour la sélection algérienne, qui malgré l'absence de plusieurs cadres, a fourni une belle prestation sur tous les plans.

En effet, outre son récital offensif, les

coéquipiers de Ramy Bensebaïni ont produit du beau jeu tout au long du match, en se basant sur des passes courtes, avec une occupation intelligente de toute la surface du terrain pourtant difficile à jouer.

Le mérite de la sélection nationale est d'autant plus grand que ce rendement a été assuré par des joueurs pas souvent titulaires, mais qui ont répondu présents et qui ont fait le job à l'image de Mohamed Farsi et Adem Zorgane, auteurs d'une belle prestation. Dans l'autre match de ce Groupe (E), disputé lundi à Malabo, la Guinée équatoriale et du Togo s'étaient neutralisés (2-2, mi-temps : 1-1). Les buts de l'équipe hôte ont été inscrits par Asue (17e) et Buyla (75e), alors que Aholou (45e) et Laba (90e+5e) avaient marqué pour le Togo. A la faveur de ces résultats, et après deux journées de compétition, l'Algérie reste solidement en tête du groupe avec six points, devant le Togo (2 pts), au moment où la Guinée équatoriale et le Liberia ferment la marche, avec un point chacun. Les 3e et 4e journées des qualifications à la CAN 2025, prévues du 7 au 15 octobre 2024, verront l'Algérie affronter le Togo en aller et retour. De son côté, la Guinée équatoriale croisera le fer avec le Liberia. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2025, alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

JEUX PARALYMPIQUES

Les champions d'Algérie heureux d'avoir fait honneur au drapeau national à Paris

Les champions algériens, médaillés lors de la 17e édition des Jeux paralympiques (Paris 2024), ont exprimé, mardi à Alger, leur immense joie d'avoir réalisé leurs ambitions et honoré le drapeau national, après avoir remporté six médailles d'or et cinq de bronze, plaçant ainsi l'Algérie en tête du classement des pays arabes et africains. Accueillis au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, et le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, les médaillés ont unanimement souligné l'importance d'avoir hissé haut le drapeau national à Paris, saluant le soutien de l'Etat ainsi que les encouragements de la communauté algérienne établie en France. "Louange à Dieu d'avoir réussi à apporter, ne serait-ce qu'une modeste contribution à mon pays et de réaliser ce que je n'avais pas pu faire à Tokyo, en remportant deux médailles d'or consécutives. Très satisfait de ce résultat qui n'est pas le fruit de mon seul effort, mais celui d'une grande famille qui m'a toujours soutenu dans cette aventure", a déclaré le double médaillé d'or du 100m et 400m (T13), Djamil Skander Athmani. "Cela n'a pas été facile, d'autant que la victoire n'est venue qu'après de grands sacrifices et un travail acharné au fil des années, grâce à mes efforts et à ceux de mon entraîneur, en plus des maintes facilitations accordées en vue d'une bonne préparation à plusieurs niveaux", a déclaré Athmani. Médaillée d'or au lancer du poids (F-57), Safia Djelal, qui a également battu le record paralympique qu'elle détenait, a évoqué les difficultés rencontrées lors de ce grand rendez-vous sportif, assurant qu'elle "aurait pu faire un meilleur record".

Et de souligner "ce n'est pas une mince

affaire que de remporter la médaille d'or et de réaliser un record paralympique, d'autant que le jour de la compétition a été marqué par des revers, ce qui m'a justement empêchée de faire un record meilleur que celui que j'avais enregistré. Toujours est-il, je suis parvenue à remporter, grâce à Dieu, cette victoire et à hisser haut le drapeau national à Paris". De son côté, le champion paralympique de judo, Abdelkader Bouamer (-60 kg, J1), a mis en avant le soutien dont il a bénéficié de la communauté algérienne établie en France, bien qu'il ait affronté en finale un adversaire iranien qui fut le grand favori pour remporter l'or. "Je félicite tout le peuple algérien et en particulier notre communauté en France qui nous a fortement soutenus tout au long des Jeux pour ce titre remporté. Nous avons réussi à représenter l'Algérie de la meilleure manière possible en hissant haut le drapeau national", a déclaré le judoka Bouamer. Et d'ajouter : "La finale a été l'étape la plus difficile car j'ai affronté un adversaire iranien expérimenté. De plus, j'ai commencé les préparatifs tardivement, ce qui a rendu difficile ma qualification pour les Jeux paralympiques, mais j'ai réussi à gagner grâce à ma volonté et au soutien du staff technique qui m'a beaucoup aidé, surtout en déterminant les points faibles et forts de tous les adversaires." Pour sa part, la championne paralympique en lancer du disque (F57) Nassima Saïfi a déclaré : "C'est un sentiment indescriptible, surtout que les Jeux se déroulaient à Paris. Nous sommes allés là-bas avec détermination pour revenir avec des médailles et hisser le drapeau national autant que possible, ce qui s'est réalisé. Merci à Dieu l'hymne national a retenti en France six fois. C'est merveilleux." "Je remercie la communauté nationale qui nous a apportés un grand soutien lors des compétitions et nous a encoura-

gés à donner le meilleur de nous afin de parvenir à réaliser notre objectif et hisser l'emblème algérien à Paris. C'est unique", a-t-elle ajouté. "Dieu Merci, j'ai réussi à faire lever tout le monde pour l'hymne national", a-t-elle confié. Pour sa part, le chef de la délégation algérienne participant à Paris et président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Sid Ahmed Elasri a assuré que "toutes les conditions favorables ont été réunies pour les athlètes afin qu'ils puissent se donner à fond. Il n'est pas évident de récolter six médailles, je félicite tous les athlètes et leurs entraîneurs qui se sont sacrifiés pour hisser le drapeau de l'Algérie à Paris". Le responsable a adressé ses remerciements également à "la communauté algérienne, le peuple algérien et les médias qui nous ont accompagnés le long de de notre parcours, ce qui a encouragé davantage nos sportifs à s'imposer". "Nous devons préserver cet acquis grandiose et poursuivre dans la même cadence en vue d'honorer l'Algérie dans tous les rendez-vous internationaux", a conclu le président de la FAH. Les six médailles d'or ont été décrochées par Skander Djamil Athmani (400 m et 100m / T13), Safia Djelal (lancer de poids assis / F57), Nassima Saïfi (lancer du disque / F57), Abdelkader Bouamer (para-judo -60 kg / J1) et Brahim Guendouz (200m Kayak para-canoé / KL3). Les cinq breloques en bronze ont été décrochées par Nassima Saïfi (poids/F57), Ahmed Mehdeb (Club/F32), Lynda Hamri (Longueur/F12), Ouldkouider Ishak (para-judo: -60kg/J2) et Hocine Bettir (para-powlifting): 65kg. Avec 26 athlètes (18 hommes et 8 filles), l'Algérie a bouclé sa participation aux 17es Jeux paralympiques de Paris-2024 en tête au niveau arabe et africain et à une honorable 25e place mondiale sur 186 pays au tableau final des médailles.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U21-GARÇONS)

L'Algérie domine la Libye 34-23

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U21) a battu son homologue libyenne sur le score de 34-23, mi-temps (17-10), lundi à Mahdia (Tunisie), pour le compte de la deuxième journée du groupe B, du Championnat d'Afrique de la catégorie (9-17 septembre).

C'est la deuxième victoire du sept algérien après celle décrochée la veille contre le Rwanda (38-35).

Pour le compte de la même journée, la Tunisie a dominé le Rwanda (39-30).

Les handballeurs algériens ont bouclé la phase de poules face à la Tunisie hier mercredi 11 septembre.

Le groupe A est composé de l'Egypte, de la Guinée, du Maroc et du Mali.

En prévision de cette compétition continentale, le sept algérien a peaufiné sa préparation au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales de Soudania (Alger) avec un effectif composé de 30 joueurs.

LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES



20h25

TMC

Smaug le dragon sème la terreur et la désolation dans la ville de Lac-Ville tandis que les habitants s'enfuient, paniqués, Bard, courageusement, tient tête à la créature et la défait avec l'aide de son fils. De leur côté, Thorin Ecu de Chêne et les Nains, à la Montagne Solitaire, contemplant le trésor de Smaug et recherchent la pierre de l'Arkenstone. Mais la folie de l'or qui s'empare de Thrór, menace leur belle unité. Sur un autre front, une menaçante armée d'Orques s'approche dangereusement de la Terre du Milieu. Pendant ce temps, Galadriel se porte au secours de Gandalf, prisonnier du Nécromancien.

SILO



20h10

CANAL+

Afin de faire progresser son enquête, Juliette demande à interroger Gloria Hildebrandt qui est internée dans une clinique pour démence. Juliette découvre que le juge Meadows a ordonné son internement. Gloria lui révèle qu'elle a fait partie jadis d'un groupe appelé Les Gardiens de la flamme. Les membres de ce groupe veillent à conserver la mémoire du passé du silo. Pendant ce temps une émeute éclate au 26e sous-sol.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10

2

À travers des reportages qui nécessitent parfois plusieurs semaines d'enquête en France ou à l'étranger, le magazine aborde un large éventail de sujets (politique intérieure ou étrangère, faits de société, santé publique, environnement, progrès techniques, portraits de personnalités). En prise avec une actualité en mouvement, il permet d'appréhender les enjeux auxquels est confrontée la société. Des grands reportages pour mieux faire comprendre aux téléspectateurs le monde et ce qu'il devient, tel est l'objectif de cette émission présentée par Elise Lucet.

MEURTRES À...



20h10

3

Alors que l'exposition consacrée au célèbre sculpteur lillois Victor Maurin se met en place au musée La Piscine de Roubaix, celui-ci est retrouvé mort, à quelques heures de l'ouverture au public. La commandante Caroline Flament arrive de Paris pour enquêter avec le capitaine William Henry. C'est l'occasion pour la policière de retrouver Astrid d'Armentières, son amie d'enfance, devenue scénographe. Elle a un fils, Oscar, qui effectuait un stage aux côtés de Victor Maurin et dont la petite amie, Adèle, était l'un des modèles de l'artiste.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE



MUM



19h55

arte

Cathy s'apprête à fêter ses 60 ans, pour la première fois sans son époux. Sa famille lui a réservé de nombreuses surprises ! Tandis que Jason et Kelly pouffent à l'idée d'avoir redécoré la maison à son insu, Derek se réjouit de se régaler au restaurant grill voisin. Pauline, quant à elle, fait la fine bouche une fois de plus. Michaël, pour sa part, a prévu profusion de cadeaux, mais il fait machine arrière pour ne pas perdre la face devant Jason... De nombreux malentendus, petites réjouissances et non dits jalonnent cette nouvelle journée passée en communauté.

EXPÉDITION PÉTRA : SUR LA PISTE DES NABATÉENS



20h05

5

Depuis une vingtaine d'années, des archéologues tentent de retrouver des traces des Nabatéens, peuple arabe commerçant de l'Antiquité, et dont l'histoire s'est effacée. Il reste d'eux des tombeaux monumentaux creusés dans la roche, à Pétra dans l'actuelle Jordanie et au cœur du désert d'Arabie saoudite dans la secrète ville de Hégra. Laïla Nehmé s'est lancé un pari fou : retracer grâce à une expédition inédite, la mythique route de l'encens qu'empruntaient les caravaniers nabatéens pendant trois siècles, et à la mise au jour des traces de trois d'entre eux : Adiyū, Hīnat et Muhawwirū.

RED 2



20h10

6

A la mort de son ancien collègue Marvin, Frank Moses est arrêté et interrogé par le FBI au sujet d'un mystérieux "Projet Nightshade". Une horde de tueurs attaquent soudain les locaux du FBI. Frank ne doit son salut qu'à l'intervention surprise de Marvin, finalement bien vivant. L'ancien agent de la CIA se lance alors dans une course-poursuite à travers le monde pour retrouver une arme de destruction massive très convoitée.

LA BELLE ÉPOQUE



20h05

Chérie 25

Victor Durmond, sexagénaire désabusé, n'aime plus son époque. Sa femme Marianne ne l'aime plus et Victor, qui fut un temps auteur à succès de bande dessinée, ne comprend pas ce que fait son fils Maxime, producteur à succès de séries télévisées. Ce même Maxime vient de lui offrir une cession de quelques heures organisée par son ami d'enfance Antoine. Metteur en scène d'un genre nouveau, Antoine organise des reconstitutions grandeur nature pour ses clients. Pour Victor, ça sera la journée, dans les années 1970, où il a rencontré Marianne.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:53
Dohr	12:44
Asr	16:17
Maghreb	18:59
Icha	20:23

LUTTE ANTITERRORISTE

NOUVEAU BILAN DU MDN

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté quatre éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 4 au 10 septembre en cours, selon un bilan rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 4 au 10 septembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », a souligné la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et « grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé B.M dit Ishak, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (4) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants, et ont mis en



échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 5 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc », alors que « 29 kilogrammes de cocaïne et 138.533 comprimés psychotropes ont été saisis ».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 935 individus et saisi 32 véhicules, 159 groupes électrogènes, 117 marteaux piqueurs, 8 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite.

En outre, 13 autres individus ont été

arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) pistolet automatique, (9) fusils de chasse, 26.749 litres de carburants ainsi que 06,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, ajoute la même source.

Par ailleurs, les Garde-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 226 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 191 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », ajoute la même source.

GHARDAÏA

ARRESTATION DE HUIT PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA SORCELLERIE

Les services de la police urbaine de Ghardaïa ont récemment traité plusieurs affaires pénales liées à la possession de drogues et de substances psychotropes à des fins de consommation et de commerce, ainsi que des affaires de vols divers.

Huit suspects, dont un mineur, âgés entre 15 et 40 ans, ont été arrêtés et traduits devant la justice.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des mesures de sécurité prises par les services de la Sûreté de la wilaya de Ghardaïa, visant à lutter contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, notamment celles qui menacent la sécurité et les biens des citoyens.

Les opérations de la police judiciaire ont permis de traiter 4 affaires pénales liées à la possession de drogues et de substances

psychotropes à des fins de consommation et de commerce, avec l'arrestation de 4 suspects. Deux d'entre eux ont été arrêtés dans des affaires de vol de « moto et téléphone portable », tandis que les deux autres ont été arrêtés après des perquisitions fructueuses dans leurs domiciles.

Sur la base de mandats de perquisition délivrés par le procureur de la République près le tribunal de Ghardaïa, des quantités de drogues, de substances psychotropes ainsi que des armes blanches de catégorie six (épées et une bombe lacrymogène) ont été saisies, en plus d'amulettes utilisées pour des rituels de sorcellerie.

Des opérations sécuritaires distinctes menées par les mêmes services, dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment les vols, ont

permis de traiter 4 affaires distinctes, dont deux liées au vol de motos « récupérées », avec l'arrestation de 4 suspects.

Deux d'entre eux ont été pris en flagrant délit de « vol de moto et téléphone portable », dont un mineur. Les deux autres suspects ont été impliqués grâce à l'exploitation de preuves techniques et aux techniques scientifiques de la police. Une arme blanche interdite de catégorie six a également été retrouvée en possession d'une des victimes, ce qui a entraîné l'ouverture d'une affaire pénale distincte. Après avoir terminé toutes les procédures légales nécessaires, des dossiers pénaux distincts ont été établis pour les affaires traitées, et les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Un réseau démantelé

Les services de sécurité de la wilaya de Chlef ont réussi, la semaine dernière, à démanteler trois réseaux criminels organisés, actifs dans l'organisation de voyages d'immigration clandestine par voie maritime. Dans un communiqué, la sûreté de Chlef a indiqué que ses services ont arrêté 25 personnes, âgées de 19 à 44 ans, originaires de différentes wilayas du pays, dont 11 membres principaux organisateurs des opérations d'immigration. L'opération de démantèlement des réseaux criminels a été menée à la suite d'enquêtes et de recherches sur le terrain effectuées par les services opérationnels de la police judiciaire, sous la supervision du parquet compétent, concernant l'activité de ces réseaux spécialisés dans le trafic de migrants dans la wilaya de Chlef. Les enquêtes approfondies menées par les équipes spécialisées ont permis de déjouer trois tentatives d'immigration clandestine et d'appréhender les principaux organisateurs. L'équipe de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains a arrêté quatre organisateurs, tandis que la brigade de police judiciaire de la sûreté de la daïra de Boukadir a neutralisé cinq autres, et la brigade mobile de la police judiciaire d'Abou El Hassan a arrêté deux autres organisateurs qui opéraient au sein de réseaux criminels organisés. Les opérations ont également conduit à la saisie d'un bateau pneumatique avec ses accessoires, une boussole, dix gilets de sauvetage, dix bidons de carburant d'une capacité de 30 litres, une batterie et un réservoir pour moteur marin d'une capacité de 25 litres, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 9,15 millions de centimes et plus de 600 euros. Des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des suspects pour trafic d'êtres humains au sein d'un groupe criminel organisé et immigration illégale. Ils ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour des poursuites judiciaires.

Midi Libre RECRUTE

Si vous avez un œil attentif aux détails et une passion pour la langue française, le Quotidien *Midi Libre* cherche un correcteur de presse pour renforcer son équipe rédactionnelle. Heures de travail : De 14h jusqu'au bouclage.

Lieu : Maison de la Presse, 1 Rue Bachir Attar, Place du 1^{er} mai Alger. Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : [publicite@lemidi-dz.com].